

2.1. Assurer la présence et le maintien de certaines espèces à enjeux

Favoriser la présence du Courlis cendré

Contexte de l'action

Le Courlis cendré (*Numenius arquata*) est le plus grand oiseau limicole européen. Inféodée aux milieux humides, friches et tourbières, sa présence est avérée sur le territoire des deux communautés de communes. Depuis 2015, il fait l'objet d'un Plan National de Gestion (PNG) et constitue donc un enjeu important à prendre en compte dans le cadre de la Trame Verte et Bleue.

Objectifs

- Améliorer l'état de conservation du Courlis cendré sur le territoire
- Préserver et augmenter son habitat
- Décliner le PNG Courlis cendré sur le territoire des deux communautés de communes

Priorité



Durée de mise en œuvre

- Moyenne (2-5 ans)



Pilote de l'action

- Communes
- Communautés de communes
- Opérateur du plan régional/national

Partenaires potentiels

Techniques : Département (ENS), Région (RNR), MEDDE (RNN), Associations de protection de la nature (LPO...), Fondation pour la Protection des Habitats et de la Faune Sauvage, CdL, CEN, FDC67, PNR, Natura 2000, Opérateur PAEC, Chambres d'Agriculture, DREAL, DRAAF, DDT, Agriculteurs

Financiers : AERM, Département (ENS), Région (RNR), MEDDE (RNN), Natura 2000, Europe (FEADER...), PNR, DREAL, FDC67

Modalités de mise en œuvre

- 1) Inventorier les zones de présence potentielles et effectives
- 2) Sensibiliser les acteurs (dont agriculteurs)
- 3) Maintenir ou mettre en place des modes de gestion favorables au Courlis cendré
- 4) Reconvertir ou restaurer des milieux favorables au Courlis cendré (principalement milieux prairiaux souvent inondables et maillés d'un réseau bocager, comme les Rieds)
- 5) Inciter à pérenniser ou contractualiser des Programmes Agro-Environnementaux et Climatiques (PAEC) adaptées sur les sites de reproduction du Courlis cendré

Incidence financière

- 1) Coût des acteurs participants aux suivis
- 2) Coût de l'animation + coût du développement et d'impression d'outils de communication (site internet, plaquettes...) + Financement des réunions, rencontre entre acteurs, séminaires, colloques...
- 3) Coût variable selon les modes de gestion adoptés + coût des gestionnaires et de l'animation
- 4) Coût variable selon les travaux effectués + coût des gestionnaires et de l'animation
- 5) Coût des opérateurs techniques (PAEC, Natura 2000...) Des financements sont possibles par les MAEC

**Valeurs issues du PNG*

Évaluation et suivi

- Évolution de la surface où ces modalités de gestion sont adoptées
- Évolution du nombre de Courlis cendré sur ces sites
- Évolution du nombre de demandes des agriculteurs sur les MAEC

À noter

Toutes les actions du PNG sont pertinentes à mettre en œuvre (se référer aux documents de la DREAL). Sont indiquées ci-dessus celles de la version 2015-2020 qui seraient les plus concrètes pour favoriser et préserver la présence de l'espèce sur le territoire dans le cadre des TVB.

